

Le 18 avril 2023

*Aux Directions syndicales*  
*Aux Conseils régionaux*  
*Aux membres de la FTQ*

---

**Objet : Concours « Initiative de participation au Conseil général »**

Conseillers,  
Confrères,

À l'occasion de la 12<sup>e</sup> Semaine de la relève syndicale, la FTQ est fière de proposer un tout nouveau concours adressé à ses membres de 35 ans et moins.

Le prochain Conseil général de la FTQ<sup>1</sup>, qui sera tenu le 31 mai 2023, sera un moment historique pour notre centrale syndicale. Traditionnellement, les rencontres du Conseil se sont tenues dans la grande région de Montréal. Pour une première fois, il se tiendra à Baie-Comeau et sera l'occasion de débattre, de décider et d'agir au cœur des régions du Québec.

C'est pourquoi la FTQ invite ses membres de 35 ans et moins à porter leur candidature au concours « Initiative de participation au Conseil général » !

Les personnes gagnantes pourront participer à titre de personne observatrice au Conseil général de la FTQ, le 31 mai prochain, à Baie-Comeau. De plus, elles pourront échanger avec la présidente de la FTQ, Magali Picard, ainsi qu'avec le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc. Afin de pouvoir répondre à leurs questions sur cette instance importante de notre démocratie syndicale et de les guider durant leur expérience, les personnes gagnantes du concours pourront compter sur le soutien d'une personne conseillère politique.

Dans le but de faciliter la participation, une libération syndicale (remboursable par la FTQ) est prévue pour les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2023. De plus, les frais de transport, d'hébergement et de repas seront aussi pris en charge par la FTQ.

---

<sup>1</sup> Entre les congrès, l'autorité suprême est le « Conseil général ». Il est composé de délégations des syndicats et des Conseils régionaux, au prorata de leurs membres.



Pour soumettre votre candidature, veuillez :

- 1- Remplir le formulaire d'inscription : <https://forms.office.com/r/2yNiuWSzYa> ;
- 2- Confirmer que vous avez 35 ans et moins en inscrivant votre âge dans le formulaire ;
- 3- Répondre à la question de votre choix parmi les deux suivantes (maximum 350 mots):
  - a) Selon vous, pourquoi le syndicalisme est-il important pour la société québécoise?

OU

- b) Selon vous, quel est le rôle des jeunes au sein du syndicalisme québécois?

Pour qu'une candidature soit valide, les trois conditions énoncées ci-haut doivent être remplies. Le texte sera utilisé pour déterminer les personnes vainqueures.

Le dévoilement des personnes ayant remporté le concours sera fait dans la semaine du 24 avril 2023.

La date limite pour s'inscrire au concours est le vendredi 21 avril 2023 à 17 h.

Veuillez accepter, consœurs et confrères, nos meilleures salutations.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Magali Picard'. The signature is fluid and cursive.

Magali Picard

MP/MDC/mcg  
sepb-574